

Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
secretariatcompétitions@chd.lu

Réf.: 63d/2024/101/001/003
(Prière de rappeler ce numéro dans la réponse)

Luxembourg, le 12 MARS 2024

Monsieur le Président,

Par la présente, je me permets de revenir à votre courrier du 12 janvier 2024 par lequel vous nous aviez transmis une « *Pétition 2971 – Car-free Sunday in Luxembourg-City – Dimanche sans voiture en Luxembourg-Ville – Autofreier Sonntag in Luxemburg Stadt.* »

Après en avoir référé avec notre service de la circulation, je tiens à vous informer que des initiatives telles que celle sollicitée par son auteur ne peuvent plus être réalisées sur notre territoire sans porter atteinte aux transports en commun et notamment au réseau des autobus de la Ville et donc également à l'accessibilité du centre-ville.

En outre, je tiens à faire remarquer que la Ville a décidé depuis 2004 de ne plus organiser de telles journées, mais de participer chaque année à la semaine européenne de la mobilité moyennant des actions concrètes et des mesures cadrant avec les thèmes respectifs mis en avant par la Commission Européenne.

En ce qui concerne les exemples de villes citées dans ladite pétition, comme par exemple au Brésil, à Bogota et en Colombie, il faut tout de même conclure que ces pays ne peuvent en aucun cas servir de référence pour organiser une telle journée sans voiture dans une capitale européenne telle que la nôtre.

Par ailleurs, force est également de constater que la pétition déposée pour la ville de Zurich n'a pas encore abouti à ce jour et que les tribunaux sont saisis depuis des années par cette initiative.

Ainsi, au vu de ce qui précède, j'ai le regret de vous informer que le collège échevinal ne pourra réserver une suite favorable à la présente pétition.

Tout en comptant sur votre compréhension, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée

Le Bourgmestre
